

Procès-verbal du Comité Syndical du 08/04/2024

Le Comité Syndical du SIVOM Rive Gauche du Cher s'est réuni le Lundi 8 Avril 2024 à 18h00 au 4 rue du Moulin de Lyon, Huriel, siège du SIVOM Rive Gauche du Cher.

27 délégués étaient présents.

Assistaient également à cette réunion : Monsieur BOCHET François chef d'exploitation, Madame ALEONARD Sonia responsable administrative.

Monsieur RICHUILLEY Dominique, conseiller aux décideurs locaux était également présent.

Etaient excusés, Mme DOUSSET Brigitte, Mme MANSEAU Sandra, Mme PORAL Isabelle, M PENAUD Jean Pierre, Mme DESAGES Hélène, M LAYGUE Valentin

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal du 19 mars 2024 ;
- 2) Comptes de gestion 2023 : Budget principal M57, Eau, SPANC, annexe incendie, annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
- 3) Comptes administratifs 2023 : Budget principal M57, Eau, SPANC, annexe incendie, annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
- 4) Affectation des résultats de l'exercice 2023 : Budget principal M57, Eau, SPANC, annexe incendie, annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
- 5) Budgets 2024 : Budget principal M57, EAU, SPANC, annexe incendie et annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
- 6) Validation des irrécouvrables, non-valeur du budget Eau ;
- 7) Validation des irrécouvrables, créances éteintes du budget Eau ;
- 8) Subvention au Comité d'œuvre social ;
- 9) Subvention à l'Association Burkina Faso
- 10) Questions diverses.

1-Approbation du procès-verbal du 19 mars 2024

Monsieur Le Président demande si le compte-rendu du 19/03/2024 a bien été reçu par tous et si quelqu'un a des remarques à faire. Le comité syndical confirme la bonne réception.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par le comité syndical, **27 voix pour**.

1 – Approbation des comptes de gestion 2023 : Budget principal M57, Eau, SPANC, annexe incendie, annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble

Monsieur Serge LAURENT précise au comité syndical que Madame LAMOTTE, trésorière auprès du SIVOM, a préalablement attesté de la conformité des 5 comptes de gestion. Ils ont été visés et certifiés conforme par l'ordonnateur et n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Monsieur le Président, présente les 5 comptes de gestion, avec les éléments donnés sur le Débat d'Orientation Budgétaire ainsi que sur les documents envoyés avec l'ordre du jour :

- BUDGET PRINCIPAL M57
- EAU
- SPANC
- ANNEXE INCENDIE
- ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE D'IMMEUBLE

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, approuve les 5 comptes de gestion.**

2 – Approbation des 5 comptes administratifs 2023 : Budget principal M57, Eau, SPANC, annexe incendie, annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble

Le Président, Serge LAURENT se retire de la salle pour le vote des 5 comptes administratifs. Les votes sont présidés par le doyen de l'assemblée, Monsieur Serge DUFOUR.

Le Président s'appuie sur les détails des documents émis en séance concernant les comptes administratifs et sur les documents envoyés avec l'ordre du jour à l'ensemble des délégués et comprenant une synthèse et des commentaires.

Monsieur Serge DUFOUR fait procéder au vote.

Approbation du compte administratif pour le BUDGET PRINCIPAL M57 :

	Exploitation	Investissement
Dépense	120 935,27€	0,00€
Recette	107 262,64€	13 672,63€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 26 voix pour, approuve le compte administratif pour le BUDGET PRINCIPAL M57.**

Approbation du compte administratif pour le BUDGET EAU :

	Exploitation	Investissement
Dépense	4 077 537,26€	3 671 999,12€
Recette	4 450 281,38€	2 635 353,84€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 26 voix pour, approuve le compte administratif pour le BUDGET EAU.**

Approbation du compte administratif pour le BUDGET SPANC :

	Exploitation	Investissement
Dépense	80 991,54€	22 831,70€
Recette	80 058,90€	28 879,29€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 26 voix pour, approuve le compte administratif pour le BUDGET SPANC.**

Approbation du compte administratif pour le BUDGET INCENDIE :

	Exploitation	Investissement
Dépense	8 633,17€	0,00€
Recette	9 824,06€	1 000,00€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 26 voix pour, approuve le compte administratif pour le BUDGET INCENDIE.**

Approbation du compte administratif pour le BUDGET assainissement collectif (dans le cadre d'une vente d'immeuble) :

	Exploitation	Investissement
Dépense	2 324,67€	0,00€
Recette	2 125,00€	0,00€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 26 voix pour, approuve le compte administratif pour le BUDGET assainissement collectif (dans le cadre d'une vente).**

3 – Affectation des résultats de l'exercice 2023 :

Affectation des résultats pour le BUDGET PRINCIPAL M57 :

	2023
Résultat de l'exercice précédent	0,00
Résultat de l'exercice en fonctionnement	-13 672,63
Situation des résultats d'investissement	13 672,63
Solde des restes à réaliser	0,00
Résultat des investissements après incorporation des restes à réaliser	13 672,63
Financement des investissements au compte 1068	0,00
Résultat du fonctionnement restant pour l'année	-13 672,63

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, valide l'affectation des résultats pour le BUDGET PRINCIPAL M57**

Affectation des résultats pour le BUDGET EAU :

	2023
Résultat de l'exercice précédent	951 873,23
Résultat de l'exercice en fonctionnement	372 744,12
Situation des résultats d'investissement	295 691,09
Solde des restes à réaliser	-785 802,85
Résultat des investissements après incorporation des restes à réaliser	-490 111,76
Financement des investissements au compte 1068	490 111,76
Résultat du fonctionnement restant pour l'année	834 505,59

Les résultats présentent :

Un résultat d'exploitation net de 1 324 617,35 €

Le résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser de -490 111,76€ est établi.

Affectation au compte 1068 : 490 111,76€

Résultat de fonctionnement au compte 002 : 834 505,59€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, valide l'affectation des résultats pour le BUDGET EAU

Affectation des résultats pour le BUDGET SPANC :

	2023
Résultat de l'exercice précédent	20 514,78
Résultat de l'exercice en fonctionnement	-932,64
Situation des résultats d'investissement	30 020,54
Solde des restes à réaliser	-29 697,34
Résultat des investissements après incorporation des restes à réaliser	373,20
Financement des investissements au compte 1068	0,00
Résultat du fonctionnement restant pour l'année	19 582,14

D'après les résultats :

Le résultat d'exploitation net de 19 582,14€

Le résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser de 373,20€

Affectation au compte 1068 : 0,00€

Résultat de fonctionnement au compte 002 : 19 582,14€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, valide l'affectation des résultats pour le BUDGET SPANC

Affectation des résultats pour le BUDGET INCENDIE :

	2023
Résultat de l'exercice précédent	5 758,63
Résultat de l'exercice en fonctionnement	1 190,89

Situation des résultats d'investissement	4 500,00
Solde des restes à réaliser	-4 500,00
Résultat des investissements après incorporation des restes à réaliser	0,00
Financement des investissements au compte 1068	0,00
Résultat du fonctionnement restant pour l'année	6 949,52

Le calcul des résultats démontre :

Un résultat d'exploitation net de 6 949,52€

Un résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser de 0,00€

Affectation au compte 1068 : 0,00€

Résultat de fonctionnement au compte 002 : 6 949,52€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, valide l'affectation des résultats pour le BUDGET INCENDIE

Affectation des résultats pour le BUDGET assainissement collectif (dans le cadre d'une vente d'immeuble) :

	2023
Résultat de l'exercice précédent	2 645,62
Résultat de l'exercice en fonctionnement	-199,67
Situation des résultats d'investissement	
Solde des restes à réaliser	
Résultat des investissements après incorporation des restes à réaliser	

Financement des investissements au compte 1068	
Résultat du fonctionnement restant pour l'année	2 445,95

Le calcul des résultats démontre :

Un résultat d'exploitation net de 2 445,95€

Résultat de fonctionnement au compte 002 : 2 445,95€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, valide l'affectation des résultats pour le BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF (dans le cadre d'une vente)

4 – Vote des budgets :

BUDGET PRINCIPAL M57 :

Comme expliqué et prévu lors du débat d'orientation budgétaire, l'équilibre du budget PRINCIPAL M57 est proposé comme suit :

	Exploitation	Investissement
Dépense	160 000,00€	71 000,00€
Recette	160 000,00€	71 000,00€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, valide le BUDGET PRINCIPAL M57

BUDGET EAU :

Comme expliqué et prévu lors du débat d'orientation budgétaire l'équilibre du budget EAU est proposé comme suit :

	Exploitation	Investissement
Dépense	5 448 679,90€	2 706 640,64€
Recette	5 448 679,90€	2 706 640,64€

Il est fait le point sur les principales opérations.

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, valide le BUDGET EAU

BUDGET SPANC :

	Exploitation	Investissement
Dépense	97 937,04€	54 249,43€
Recette	97 937,04€	54 249,43€

- Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, valide le BUDGET SPANC**

BUDGET Annexe INCENDIE :

	Exploitation	Investissement
Dépense	48 000,00€	4 500,00€
Recette	48 000,00€	4 500,00€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, valide le BUDGET INCENDIE

BUDGET Annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble :

	Exploitation	Investissement
Dépense	4 245,95€	
Recette	4 245,95€	

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, valide le BUDGET annexe assainissement collectif (dans le cadre d'une vente d'immeuble)

5 – Validation des irrécouvrables, non-valeur du Budget EAU :

Monsieur le Président expose au Comité Syndical que suite à la demande du comptable « Trésorerie Montluçon-Municipale » et ceux malgré toutes les diligences qu'il aurait effectué et ne pouvant en obtenir le recouvrement, il est nécessaire d'admettre en non-valeurs la liste suivante pour un montant de 9 859,12€ au compte 6541.

Motifs d'admission en NON VALEUR	Montant (€)	% du montant total	Nombre de situation	% du nombre de situation
PV de carence	1 619,15	16,42%	2	2%
RAR inférieur au seuil de poursuite	1 105,07	11,21%	93	80%
Dossier de succession vacante négative	3 177,25	32,23%	2	2%
Poursuite sans effet	1 950,43	19,78%	7	6%
Personne disparue	56,23	0,57%	1	1%
DCD demande de renseignement négative	1 950,99	19,79%	11	9%
TOTAL	9 859,12	100,00%	116	100,00%

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, valide les non-valeurs pour le BUDGET EAU

6 – Validation des irrécouvrables, créances éteintes du Budget EAU :

Monsieur le Président, expose que les décisions de justice suite à un surendettement ou à une liquidation judiciaire nous impose d'effacer les créances.

Il est proposé de présenter le montant de 17 508,94€ en créance éteinte au compte 6542.

Motifs d'admission en créances éteintes	Montant (€)	% du montant total	Nombre de situation	% du nombre de situation
Surendettement	1 967,86	11,24%	6	86%
Liquidation judiciaire	15 541,08	88,76%	1	14%
TOTAL	17 508,94€	100,00%	7	100,00%

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, valide les créances éteintes pour le BUDGET EAU

7 – Subvention au comité des œuvres sociales :

Le Président expose qu'il entend que le taux appliqué à la masse salariale soit de 3.5% pour définir la subvention au COS.

Il est donc proposé de verser pour l'année 2024 : la somme de 22 404.69 euros

- 50 % du montant sur présentation du programme d'actions et sa validation (courant mai)
- 50 % du montant sur état d'avancement du programme d'actions (courant novembre)

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, valide le montant attribué au Comité des œuvres social.

8 – Subvention à l'association BURKINA-FASO :

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que la loi n°2005-95 du 09/02/2005 (loi Oudin) ouvre la faculté aux collectivités territoriales de consacrer jusqu'à 1% du Budget de Fonctionnement au financement des projets de développement et d'urgence en coopération internationale.

Il précise que depuis 2012, le Comité Syndical accorde à l'association « Ouest-Allier Burkina-Faso » une subvention de 2 000,00 euros chaque année pour le financement de la construction de forage, sur la commune de Pilimpikou, au Burkina-Faso.

Aujourd'hui, cette même association sollicite le SIVOM Rive Gauche du Cher pour lui permettre de poursuivre son action sur la commune de Pilimpikou, et ainsi permettre la construction d'un forage neuf et la réhabilitation de quatre anciens.

Après avoir exposé les travaux et le financement prévisionnel, le Président propose de verser 2 000,00 € au profit de cette association.

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 28/03/2024

Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, valide le montant attribué à l'association OUEST ALLIER BURKINA-FASO

10 – Questions diverses.

Serge LAURENT

Président du SIVOM Rive GAUCHE DU Cher Huriel



Bruno ANDRE

Secrétaire de séance.


